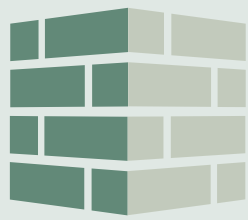


ÉTAPES CLÉS POUR L'ÉLABORATION ET L'AFFICHAGE D'UN PLAN D'ÉQUITÉ SALARIALE

POUR ÉLABORER VOTRE PLAN D'ÉQUITÉ SALARIALE,
VOUS DEVEZ D'ABORD ÉTABLIR DES BASES SOLIDES

COMMENCEZ PAR :



- Accroître la sensibilisation à l'égard de l'équité salariale
- Aviser les employés
- Constituer un comité d'équité salariale
- Recueillir des données

VOICI LES SEPT ÉTAPES POUR L'ÉLABORATION ET L'AFFICHAGE D'UN PLAN D'ÉQUITÉ SALARIALE



ÉLABORER UN PLAN D'ÉQUITÉ SALARIALE ▼

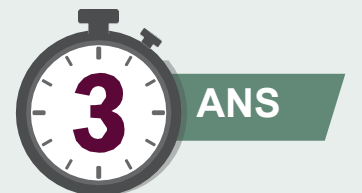
ÉTAPE 1 IDENTIFIER Identifiez les catégories d'emploi.

ÉTAPE 2 DÉTERMINER Déterminez quelles sont les catégories d'emploi à prédominance féminine et lesquelles sont à prédominance masculine.

ÉTAPE 3 ÉTABLIR LA VALEUR Établissez la valeur du travail accompli dans chacune des catégories d'emploi.

ÉTAPE 4 CALCULER Calculez la rémunération totale en dollars par heure associée à chacune de ces catégories d'emploi.

ÉTAPE 5 COMPARER Comparez la rémunération afin d'identifier tout écart de rémunération entre les catégories d'emploi à prédominance masculine ou féminine de valeur égale.



À COMPTER DU JOUR OÙ LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE S'APPLIQUE À EUX, LES EMPLOYEURS ONT TROIS ANS POUR ÉLABORER ET AFFICHER UN PLAN D'ÉQUITÉ SALARIALE POUR LEUR MILIEU DE TRAVAIL.

AFFICHER LE PLAN D'ÉQUITÉ SALARIALE ▼

ÉTAPE 6 PRÉPARER Préparez le contenu du plan d'équité salariale.

ÉTAPE 7 AFFICHER Affichez l'ébauche et la version définitive du plan d'équité salariale.



Commission
canadienne des
droits de la personne

Canadian
human rights
commission

www.equitesalarialeccdp.ca

Si vous avez besoin de cette ressource dans un autre format, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : payequity-equitesalariale@chrc-ccdp.gc.ca.